MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

COMPTABILITE GENERALE: CAS PRATIQUES (CONVENTION: C.P.N.A.E.)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE: 71 12 15 U 21 V1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION: 701
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX
APPROUVE LE 09/10/03

COMPTABILITE GENERALE: CAS PRATIQUES (CONVENTION: C.P.N.A.E.)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'intégrer tous les éléments de la comptabilité générale dans un cas pratique : comptes journaliers, clôtures et élaboration des comptes annuels.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

 L'étudiant devra faire la preuve qu'il maîtrise les connaissances théoriques de la comptabilité générale. Outre les techniques comptables et les comptes usuels, ces connaissances doivent également comprendre les opérations de régularisations de fin d'exercice, la correction des autres comptes de l'actif, la correction des comptes de résultats.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite d'une unité de formation "COMPTABILITE GENERALE"

Classée au moins dans l'enseignement secondaire supérieur.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Comptabilité générale	CT	В	8
3.2. Part d'autonomie		Р	0
Total des périodes	1		8

4. PROGRAMME.

A l'issue de cette unité de formation, l'étudiant sera capable, au départ du bilan initial et en exploitant les documents suivants :

- Documents commerciaux : factures de vente et d'achat avec ristourne commerciale et ristourne financière, coûts calculés, notes de crédit
- Documents financiers : extraits bancaires, chèques, changes, transferts internes, ...
- Documents salariaux, ...
- Comptes divers,
- d'élaborer la balance des comptes et le bilan intermédiaire,
- d'effectuer les opérations de fin d'année et de régularisation :
 - Amortissements (linéaires et dégressifs),
 - Provisions pour risques et charges,
 - Comptes à reporter,
 - Pécule de vacances,
 - Règlement des cas relatifs aux clients douteux,
 - Variations des stocks,
 - Dévalorisations,
 - -
- de calculer les résultats, les impôts et de comptabiliser la répartition des bénéfices,
- d'élaborer les comptes annuels.

5. CAPACITES TERMINALES

Au terme de l'unité de formation, l'étudiant sera d'effectuer toutes les opérations comptables du bilan initial au bilan final.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

Ministère de la Communauté française

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique.

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique.

Service de l'enseignement de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 16 Jan 2004 Boulevard Pachéco, 19, Bte 0 02 / 210.58.52

Monsieur Jacques LEFERE Administrateur délégué CPEONS

rue des Minimes 87-89 1000 BRUXELLES

Ref.: CC / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux(convention) - Régime 1
---- Unité de formation : COMPTABILITE GENERALE : CAS PRATIQUES (CONVENTION :

C.P.N.A.E.)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION Classement:

711215U21V1 Code Référence :

Domaine : 701 Economie-SE:gestion, comptabilité, fiscalité, finances...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document de référence relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

(.O. Le Directeur général adjoint,

Julien Laermans

Nicole SCHETS Directrice